ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pouvoir d'achat

Question au Gouvernement n° 249

Texte de la question

EMPLOI ET POUVOIR D'ACHAT

M. le président. La parole est à M. Frédéric Cuvillier, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Frédéric Cuvillier. Madame la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi, vous nous déclariez, ici même, il y a quelques semaines, de retour de Chine et avant de partir en Argentine, que vous faisiez de beaux voyages. Peut-être avez-vous eu cependant le loisir de prendre connaissance d'un rapport qui a été établi par le Secours catholique.

Son constat est sévère, édifiant, bien loin de vos propos ! Les Français sont en effet de plus en plus nombreux à vivre en dessous du seuil de pauvreté. Nous pourrions attendre du Gouvernement de la France, des mesures de solidarité en direction de cette population. Quelle est la situation ? Parce qu'ils n'ont pas la chance d'être de la France des grandes fortunes,...

M. Jean Marsaudon. C'est nul !

M. Frédéric Cuvillier. ...ces Français ne bénéficient pas des mesures que vous prenez en faveur de ceux qui sont aujourd'hui les plus riches : cadeaux fiscaux de 15 milliards d'euros, mais franchises médicales contre les malades et déremboursement massif des médicaments...

Désormais, 800 000 Français - principalement des personnes âgées - jusqu'à présent exonérés de la redevance audiovisuelle, vont devoir la payer. *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Jean Marsaudon. Vous parlez beaucoup mais agissez peu !

M. Frédéric Cuvillier. Les bénéfices de Gaz de France atteignent des niveaux historiques, or vous allez faire payer aux ménages les plus modestes, en cette période hivernale, une nouvelle augmentation.

Pendant ce temps, suivant l'adage populaire selon lequel charité bien ordonnée commence par soi-même, le Président de la République se fait voter 170 % d'augmentation. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine. - Protestations sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Madame la ministre, vous vous attaquez maintenant à ceux qui, par le travail, souhaitent retrouver leur dignité.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. La question !

M. Frédéric Cuvillier. Vous dites qu'on doit travailler plus pour gagner plus, mais entendez-vous seulement les centaines de milliers de personnes qui, elles, souhaitent simplement pouvoir travailler ?

M. Jean Marsaudon. Le chômage diminue !

M. Frédéric Cuvillier. Une récente étude, vous venez de la citer, vient de mettre en valeur le fait qu'une grande majorité des sans-emploi n'attendent qu'une chose : trouver un emploi...

M. le président. Je vous remercie de poser votre question !

M. Frédéric Cuvillier. ...pour sortir de l'assistance. Or vous, vous supprimez des emplois aidés : un tiers au deuxième semestre 2007 et la moitié en 2008.

M. Jean Marsaudon. C'est faux !

M. Frédéric Cuvillier. Ma question est simple : madame la ministre, plutôt que d'annoncer à ceux que vous privez de ressources la tenue de tables rondes, la constitution de commissions ou la réunion d'un Grenelle de plus,...

M. le président. Je vous remercie...
Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. La question !
M. Frédéric Cuvillier. ...à l'approche des fêtes de fin d'année, merci de nous préciser les mesures concrètes que vous compter prendre en leur faveur. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*
M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi.
M. Jean-Paul Lecoq. Et des riches !
Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie, des finances et de l'emploi.* Monsieur le député Cuvillier, toute l'action du Gouvernement - Xavier Bertrand vient de l'évoquer et le Premier ministre nous y engage en permanence - est destinée à encourager le travail de ceux qui ont déjà un emploi et d'en trouver un à ceux qui en sont dépourvus. Comme je l'ai dit, la plateforme ANPE-UNEDIC orientera ses efforts en priorité vers ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi, c'est-à-dire les seniors, les RMIstes et les jeunes.
Mme Catherine Génisson. Et les femmes !
Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi. Ce sont les trois catégories vers lesquelles nous allons vraiment concentrer notre effort.
Ensuite, vous parlez des emplois aidés. Dans le secteur non marchand, nous les avons réduits de 12 % à peine dans le projet de budget 2008 par rapport au budget pour 2007, tout simplement parce que l'emploi repart et que le chômage baisse !
M. Jérôme Lambert. On ne le constate pas partout !
Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi. Par ailleurs, nous avons renforcé de manière très significative les contrats de professionnalisation. Nous pensons que grâce, en particulier, à l'apprentissage, les jeunes pourront mieux accéder à l'emploi.
On doit ajouter à toutes ces mesures celles que nous avons prises en faveur du pouvoir d'achat - prime à la cuve pour les ménages les plus défavorisés, défiscalisation des heures supplémentaires qui a représenté pratiquement 60 % des dispositions de la loi votée cet été.
Cessons donc de dire que tout cela est destiné aux riches, ce n'est pas vrai !
M. Jacques Desallangre. Si !
Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi. Nous menons une action déterminée en faveur aussi bien des salariés que des chômeurs qui cherchent un emploi. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)*

Données clés

Auteur : M. Frédéric Cuvillier
Circonscription : Pas-de-Calais (5e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 249
Rubrique : Politique économique
Ministère interrogé : Économie, finances et emploi
Ministère attributaire : Économie, finances et emploi

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 décembre 2007
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 décembre 2007